

(8 septembre 2010)

**« Je considère que l'intérêt de chacun peut se retrouver au-delà des périmètres cadres et non cadres. Pour ce faire, il faut définir une ligne claire d'action générale tout en respectant une logique d'évolution des métiers. Tout est dans la fixation des règles du jeu et la transparence de l'information »**

**Newsletter CFE-CGC Le + syndical :** Merci de nous accorder cette interview. Lors des dernières élections, la CFE-CGC a conforté sa place de première organisation syndicale chez Generali. A votre avis, à quoi cela est-il dû ?

**Francky Vincent :** Cette victoire, nous la devons à un travail d'équipe. Tout d'abord, au travail effectué lors des négociations collectives tout au long de la mandature précédente. Ceci s'est accompagné d'un travail de communication collective intense et d'une approche bienveillante des cas individuels (de la part des élus et mandatés CFE-CGC).

De plus, lors du lancement de la campagne électorale, avec Gérard Legris, délégué syndical central CFE-CGC, et ses adjoints Jacqueline Kapriellian et Patrice Montagnon, nous avons affiné notre stratégie politique autour d'un concept : celui d'une approche spécifique métier.

Le monde de l'assurance se structure en quatre approches conventionnelles, celui des cadres commerciaux (les inspecteurs), des cadres administratifs, des non cadres commerciaux et des non cadres administratifs. Notre section s'est donc attachée à définir une ligne politique commune tout en respectant la logique des métiers et des conventions collectives.

Le plus grand nombre s'y est reconnu ce qui nous a permis d'être la seule organisation syndicale représentative dans l'ensemble des collègues (CQFD). La victoire globale s'est construite naturellement autour de ce processus.

**Q : Quelles conclusions en tirez-vous ?**

**R :** La conclusion que je peux retirer de cette analyse est que l'« approche métiers » faite par des syndicalistes connaissant, de par leur profession, les problématiques de fonctionnement attire le soutien collégial. Je considère également que l'intérêt de chacun peut se retrouver au-delà des périmètres cadres et non cadres. Pour ce faire, il faut définir une ligne claire d'action générale (politique salariale, d'épargne salariale, d'évolution des carrières) tout en respectant une logique d'évolution des métiers. Tout est dans la fixation des règles du jeu et la transparence de l'information.

**Q : Quels sont vos projets, vos futures négociations... ?**

**R :** Nos projets tournent autour du même axe politique. Il s'agira pour nous d'organiser en province « Les journées CFE-CGC » durant lesquelles des représentants syndicaux de notre organisation rencontreront les salariés. Les représentants syndicaux de chaque collège aborderont les thématiques générales en réunion globale, puis les membres d'un même collège se réuniront pour échanger spécifiquement sur leurs problèmes métiers.

La section syndicale tachera également d'améliorer sa communication globale et de faire monter en compétence ses membres élus et mandatés.

D'un point de vue négociation, hormis celles qui sont institutionnelles, nous allons travailler sur l'harmonisation de certains statuts dans notre entreprise issus du rassemblement de plusieurs entités à l'origine différentes.

Il nous reste beaucoup à faire au niveau de la GPEC et de la transversalité afin de protéger l'emploi et d'aider à l'évolution des métiers.

**Q : Vous avez une autre casquette ; vous êtes président adjoint du SNIA ? Présentez-nous en quelques mots ce syndicat CFE-CGC et vos missions dans cette structure ?**

**R :** Oui, comme vous l'indiquez, je suis président adjoint du Syndicat National des Inspecteurs d'Assurance CFE-CGC (SNIA). Ce syndicat comme son nom l'indique représente massivement le collège des cadres commerciaux dans l'assurance, celui des inspecteurs.

En ma qualité de président adjoint, je travaille aux côtés de Sabrina Roche, présidente exécutive et du bureau national afin d'organiser au mieux la défense des intérêts de cette population.

La mission particulière qui m'a été confiée est d'organiser la défense de notre convention collective que certaines directions d'entreprise et organisations syndicales concurrentes auraient plaisir à voir disparaître.

***Propos recueillis par la rédaction du + syndical***